

Lu dans « Le progrès » du 3 février 2026- extraits

C'est une verrue » : ce collectif d'habitants conteste la transformation de la cave coopérative du Bois d'Oingt en logements

Avant même d'avoir débuté, le projet de réhabilitation de la cave coopérative du Bois d'Oingt fait déjà parler de lui. Mi-janvier 2026, une pétition a été lancée par un collectif d'habitants qui s'y opposent. En réponse, le maire de Val-d'Oingt, Pascal Terrier, a adressé un courrier aux Valdoniens. Explications.

Lire l'article du Progrès

<https://c.leprogres.fr/economie/2026/02/02/c-est-une-verrue-ce-collectif-d-habitants-conteste-la-transformation-de-la-cave-cooperative-du-bois-d-oingt-en-logements>

Ryan Horvath (ryan.horvath@leprogres.fr) - 02 févr. 2026 à 19:00 | mis à jour hier à 17:11 -

À quelques jours de la réunion de présentation, les membres du collectif Les Coasses demandent davantage de réponses. Photo Ryan Horvath



À quelques jours de la réunion de présentation, les membres du collectif Les Coasses demandent davantage de réponses. Photo Ryan Horvath

Le long du chemin des Coasses, à Val-d'Oingt, l'ancienne cave coopérative du Bois d'Oingt pourrait bientôt changer de visage. Un projet immobilier prévoit la réhabilitation du bâtiment pour y bâtir des logements. Un chantier pour lequel la commune a récemment validé le permis de construire.

Mais le projet fait tiquer. Il y a quelques mois, un collectif d'habitants, craignant des répercussions sur le cadre de vie du hameau des Coasses, s'est constitué – baptisé Les Coasses. Mi-janvier 2026, ils ont lancé une pétition, recueillant à ce jour près de 373 signatures.

« Nous sommes loin de bétonner la commune »

Le sujet a été évoqué en conclusion du conseil municipal de Val-d'Oingt, le 20 janvier. Le Progrès a sollicité le maire, Pascal Terrier, afin d'en savoir plus. Sa réponse ? « En tant que maire, je ne peux pas présenter le projet. » Est néanmoins prévue la construction de 39 logements sociaux par un promoteur privé qui, le mercredi 4 février à 19 heures, organise une réunion de présentation à la cave.

L'élu tient à nuancer : « La réunion n'est pas en réponse à la pétition. Elle était prévue en novembre, mais comme le permis n'avait pas encore été validé, elle avait été décalée. » Avant d'ajouter : « Nous sommes loin de bétonner la commune. L'intérêt, c'est d'urbaniser un terrain qui l'est déjà. »

Un courrier de la municipalité

Et dans le but d'apporter des « réponses factuelles et compréhensibles », Pascal Terrier a adressé un courrier aux Valdoniens. Un document que Le Progrès a pu consulter, dans lequel l'édile précise : « Ce projet est d'initiative privée, la commune veille au respect du cadre réglementaire, mais n'est pas maître d'ouvrage. »

Il assure aussi que « les règles qui s'appliquent aujourd'hui à la cave coopérative ont été votées par le conseil municipal à la majorité absolue – 28 votes “pour”, une abstention, et 0 “contre” », rappelant que le projet est encadré par le Plan local d'urbanisme (PLU), approuvé « démocratiquement en 2024 ». Il revient enfin, sur les grandes lignes du chantier : transformation d'un site à l'abandon, soutien à la filière viticole et accueil de nouveaux habitants...

« De l'urbanisation destructive »

Le collectif Les Coasses estime que le chantier s'inscrit dans une logique d'« urbanisation destructive ». Les 27 membres du groupe déplorent des conséquences urbanistiques pour le hameau et ses 75 logements. « La densité de 10 à 15 logements à l'hectare, passera à 52 logements à l'hectare, soit plus du double de la préconisation du Schéma de cohérence territoriale (Scot) », affirment-ils.

D'autres aspects sont pointés, comme la qualité paysagère des Pierres Dorées. « Touristiquement, c'est une verrue », lance Antonia Bley, fondatrice du collectif. Le groupe s'inquiète aussi de la circulation et de la sécurité. « L'accès se fait par des routes étroites, sinuées, où deux voitures ne peuvent se croiser. » Les habitants ont ainsi déposé un recours en justice. « Nous ne sommes pas contre le projet, mais nous craignons ses conséquences », concluent-ils.

Contacté, le promoteur n'a pas souhaité s'exprimer.